

Commission F

A. Organisation de la Commission Filles

1. *Composition de la Commission F*

La Commission Filles est composée d'une responsable, la déléguée Commission F. Elle est membre du Conseil d'Administration du CHEL. Un-e autre membre du comité l'assiste dans la réalisation du projet, ces derniers sont chargés de faire le lien entre le Conseil d'Administration et la Commission F. Afin de rendre la Commission F plus efficace, les deux membres du comité en charge du projet de la Commission F s'entourent deux membres effectifs (filles) du CHEL.

2. *Rôle de la Commission F*

La Commission soumet ses idées et projets avant chaque Conseil d'Administration du CHEL au travers de la déléguée Commission F. La Commission se réunit au moins une fois par mois, sans obligation de résultat, pour discuter des activités que la Commission organise et des choses à améliorer pour mener à bien le projet. La déléguée veille à être cohérente et réaliste dans ses propositions.

Le comité du CHEL décide de valider ou non les propositions qui lui sont faites en motivant toutes ses décisions. Il assure également un rôle de « conseil » auprès des chargé-e-s de la Commission. Le Conseil d'Administration du CHEL aide à la réalisation des projets approuvés. La Commission informe le CA de toutes les activités qu'elle concrétise.

Les activités organisées par la Commission ne sont pas nécessairement tenues le jeudi, jour de rassemblement pour les membres du CHEL. La Commission sélectionne les membres invités à ses activités : elle peut inviter l'intégralité des membres du CHEL à y participer ou une partie des membres seulement, à l'exclusion des garçons. Les activités réservées aux filles sont occasionnelles, la Commission n'a pas pour but de scinder les garçons et les filles au sein du CHEL. Les activités sont organisées dans le respect de l'autre, la Commission veille au bien-être de ses participant-e-s et se réserve le droit d'exclure une personne qui fréquenterait une de ses activités pour des motifs manifestement inappropriés.

Enfin, la Commission F encourage les participant-e-s à découvrir le CHEL et à en devenir membre.

3. La communication de la Commission F

La Commission communique essentiellement à travers les réseaux sociaux. Elle crée un groupe Facebook public ainsi qu'un autre fermé et leur système de communication se calque sur celui du CHEL. La Commission F exploite aussi les outils de Twitter et Instagram pour accroître sa visibilité. Sur ces comptes, elles mentionne expressément les liens qu'elle entretient avec le CHEL, elle ne doit en aucun cas apparaître comme une entité distincte de celle du CHEL. Si elle l'estime nécessaire, la Commission s'adresse au chargé de communication du CHEL afin de partager certaines informations sur la page CHEL Asbl ou sur le groupe Facebook du CHEL.

4. Renouvellement de la Commission F

La Commission veille à garder ses membres actifs et peut interchanger les membres qui ne font pas partie du comité du CHEL si elle le souhaite. Quant à la déléguée Commission F et à l'autre membre du Conseil d'Administration qui porte le projet avec elle, ils sont désignés pour un mandat de 6 mois, qui court de août à janvier et de février à juillet. La déléguée Commission F est élue par les membres du Conseil d'Administration lors de l'Assemblée Générale d'avril pour le mandat qui court de août à janvier et par l'Assemblée Générale de septembre pour celui qui court de février à juillet.

B. La concrétisation de la Commission Filles

La Commission Filles aussi appelée « Commission F » poursuit deux objectifs majeurs : la promotion de la présence des filles au sein du CHEL et la découverte du cercle aux filles qui n'en sont pas encore membres. Au-delà de ces objectifs, la Commission Filles se veut créatrice de lien social entre les garçons et les filles membres du CHEL.

1. Promouvoir la présence des filles au sein du CHEL

Pour promouvoir la présence des filles au sein du CHEL, nous avons décidé de travailler sur les facteurs qui les en éloignent. À ce titre, nous avons relevé deux facteurs principaux : certaines activités proposées par le CHEL ne sont pas adaptées aux filles ; et il n'est pas toujours aisé pour elles de trouver leur place au sein d'un groupe essentiellement masculin.

L'adaptation des activités proposées par le CHEL aux filles

Il convient d'instaurer un système d'activité dans lequel les filles ont toujours leur place.

Il faut veiller à assortir les activités qui n'intéressent pas les filles ou les activités qui sont, par nature, de portée plus « masculine » d'une autre activité à portée plus « féminine ». Les personnes qui portent le projet de la « Commission F » sont donc en charge de veiller à la pertinence des activités proposées par le CHEL pour les filles.

Dans l'hypothèse où les activités proposées ne sont pas adaptées aux filles, les membres qui portent le projet de la Commission F sont chargés d'organiser une activité subsidiaire qui ne doit pas entraver les activités traditionnelles du CHEL. Aussi longtemps que la Commission F prend son envol au sein du CHEL, il serait opportun de mettre les filles à l'honneur lors de Papotes Cocktails ou autres événements organisés par le CHEL.

En ce qui concerne l'assiduité de nos membres, l'organisation d'une activité régulière pourrait renforcer le désir des filles de fréquenter le CHEL : jogging hebdomadaire et/ou fréquentation d'une salle de sport, escalade, etc.

L'intégration des filles au sein d'un groupe essentiellement masculin

Il arrive que certaines filles franchissent le pas de la porte du CHEL mais qu'une fois sur place, le groupe ne leur porte pas beaucoup d'attention. Certain-e-s ancien-ne-s pourraient être chargé-e-s de prendre les nouvelles membres sous leur aile afin qu'elles aient envie de revenir.

2. La découverte du CHEL aux filles qui n'en sont pas encore membres

Afin de faire découvrir le CHEL aux filles qui n'en sont pas encore membres, l'organisation de soirées à thèmes dans des bars liégeois nous semble indispensable. L'organisation de ces soirées réservées aux filles se fait en collaboration avec le chargé des relations extérieures du CHEL.

Nous pensons aussi à mettre la Commission F sur les réseaux sociaux les plus fréquentés tels que Instagram, Snapchat, Facebook, Twitter etc ; les chargés de Commission veillent à l'activité de ces différents comptes aux moyens de photos, vidéos qui font la promotion des plus gros événements organisés par celle-ci.

Certains publics semblent à privilégier quant à la découverte du CHEL. Nous pensons aux équipes sportives féminines, par exemple. Le bouche à oreille par l'intermédiaire de nos membres devrait suffire pour sensibiliser les filles de ces équipes à venir au CHEL. Des activités réservées aux filles pourraient également être organisées en collaboration avec ces équipes¹.

1 La Commission F pourrait décider d'organiser une activité « basket » encadrée par une équipe féminine.

C. Le lancement de la Commission Filles

La Commission commencera sa mission au mois d'octobre. Avant d'être effective, une pré-activité sera organisée avec les filles de tous les pôles des CHEFF à la fin du mois de Septembre afin qu'elles proposent des activités à réaliser au sein du CHEL. Après cette rencontre, nous pensons qu'une activité du CHEL devrait être dédiée à la Commission F afin d'officialiser son lancement ; une sorte de soirée d'inauguration. Lors de cette soirée, tous les membres sont invités puisque le but de cette soirée est de porter le projet de Commission Filles à la connaissance de tous. La nature et le déroulement de cette activité sera discutée lors du prochain conseil d'administration.

D. Budget de la Commission Filles

Pour son lancement, la Commission demande que la somme de 100euros lui soit allouée. Au vu de la nouveauté du projet, il est difficile d'estimer ce que coûtera en terme de dépenses et de bénéfices les activités organisées par la Commission. Ce budget pourra être revu en fonction du bon fonctionnement ou non de la Commission.